

Le mépris de la cour :

la littérature anti-aulique en Europe
(xvi^e-xvii^e siècles)



Confrontés à l'émergence de la société de cour, telle que Norbert Élias l'a analysée, les auteurs hésitent entre fascination et dénonciation. Avec ironie et parfois cynisme, la poésie, les narrations, le théâtre dépeignent à la fois les attraits et les dangers de la vie curiale. À côté des traités qui enseignent comment réussir dans le monde, de Castiglione à Gracián, fleurit aussi une littérature du refus ou de la satire, qui vilipende les valeurs de la cour, fait l'éloge de la retraite ou appelle à la révolte. Bien des œuvres sont traversées par ces postulations contradictoires, hésitant entre la recherche d'une morale adaptée aux contraintes sociales et la tentation de la fuite loin des cours corrompues et corruptrices. La publication en Espagne de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, le *Mespris de la cour et l'éloge de la vie rustique* (1539), puis ses traductions à travers toute l'Europe, ont cristallisé un thème déjà très vivant dans la littérature antique puis médiévale : celui de la satire du milieu urbain, des sphères du pouvoir et de la cour, conjuguée à l'éloge d'une vie simple, « médiocre » et rustique. Cette topique morale et politique traverse ensuite toute la littérature et la philosophie politique, de la Renaissance à l'Âge classique.

Illustration : Andrea Mantegna, *La Cour de Louis III Gonzague* (détail), fresque du mur nord de la Chambre des Époux (1465-1474), Palais ducal de Mantoue © 2018. Photo Scala, Florence. Avec l'aimable autorisation du ministère des Biens et Activités culturels et du Tourisme (Italie)

ISBN de ce PDF :

979-10-231-3147-5

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

LE MÉPRIS DE LA COUR

CAHIERS SAULNIER

Derniers ouvrages parus

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)

Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500

Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance

Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance

Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance

Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}

Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés

Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce

Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V. L. Saulnier
35

Le Mépris de la cour

La littérature anti-aulique en Europe (xvi^e-xvii^e siècles)

sous la direction de Nathalie Peyrebonne,
Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine



Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V. L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université (faculté des Lettres)

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0590-2
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

versions numériques
© Sorbonne Université Presses, 2023

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

PREMIÈRE PARTIE

France et Allemagne

SATIRE ANTI-CURIALE ET ÉMERGENCE DU SUJET PAR LA NÉGATIVE

Pascal Debailly

Les poètes satiriques des XVI^e et XVII^e siècles prennent principalement pour cible de leur indignation et de leur dérision la vie de cour, qu'il s'agisse de la cour du roi ou de celle d'un grand prince. La cour leur sert de microcosme, symbolisant plus généralement la vie urbaine, qu'ils opposent à la vie rustique, parée des perfections de l'Âge d'or. Horace et Juvénal fournissent les modèles de cette opposition cardinale. Favori de Mécène, Horace a le privilège de pouvoir lui répondre lorsqu'il demande : « *Hora quota est?* », « Quelle heure est-il ? » Il n'en faut pas plus pour qu'on le croie dans le secret des dieux et qu'on essaie de lui soutirer des informations concernant son maître ou bien César Auguste¹. Telle est sa vie de courtisan à Rome qu'il oppose avec humour et lyrisme au bonheur de vivre à la campagne dans son domaine de la Sabine : « *Ô rus, quando ego te adspiciam quandoque licebit / Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis / Ducere sollicitae jucunda oblivio vitae?* »² Il en va de même chez Juvénal qui met en balance, en des scènes saisissantes, la vie misérable des clients, contraints à la servitude et à la flatterie, avec la paix de son « humble demeure » (« *humilis domus* »), propice au repos et aux belles lectures³. La satire suppose un divorce, un mouvement de sécession et de retrait autant physique que psychologique.

La cour est une réalité sociale et politique, mais aussi un fantasme, un imaginaire. Elle fait miroiter une vie plus intense, plus grandiose, plus magique, où les ambitions personnelles sont censées connaître une accélération, où, dans l'orbite du Prince, on approche le cœur du pouvoir et du sacré. Elle est également dotée d'une fonction normative dans le domaine des mœurs, des arts et du langage. Elle sert de référence pour définir la quintessence du savoir-vivre, qu'il s'agisse du *corteggiano* de Castiglione ou de l'honnête homme tel que Boileau l'utilise comme critère discriminant pour stigmatiser la disconvenance.

1 Horace, *Sermones*, II, 6, v. 44 sq.

2 *Ibid.*, v. 60-62 : « Ô campagne, quand donc te verrai-je ? Quand pourrai-je savourer, en le demandant tantôt aux livres des anciens, tantôt à la sieste et aux heures paresseuses, le doux oubli d'une vie d'inquiétude ? »

3 Voir notamment *Satura III*, *Satura V* et *Satura XI*, v. 171-208.

Or, ce lieu fantasmé engendre aussi beaucoup d'amertume et de déception. Il se renverse facilement en condensé diabolique des vices et de l'imposture. C'est alors que la cour produit la satire. On peut même dire que la poésie au XVI^e et au XVII^e siècle, lorsqu'elle cède le pas au lyrisme satirique, se confond généralement avec le dénigrement de la cour. L'Arioste, Du Bellay, Ronsard, La Taille, Aubigné, Vauquelin de la Fresnaye, Régnier laissent éclater contre elle leur colère et leur verve comique afin d'inculper la décadence des temps présents, mais aussi de pallier des échecs et de trouver un exutoire à leur ressentiment.

20

La satire est donc fondamentalement anti-curiale. Elle repose sur des expériences autobiographiques dont on ne saurait nier la pertinence. Le *je* qui vitupère et tourne en dérision la comédie humaine n'est pas une instance d'énonciation vide, dépourvue de tout contenu existentiel, comme le pensent ceux qui le réduisent à un *éthos* rhétorique ou à une *persona* fictionnelle. La satire anti-curiale d'Horace à Boileau contribue au contraire à l'histoire à long terme de la subjectivité. On peut même la considérer comme un agent majeur dans l'émancipation du sujet aux XVI^e et XVII^e siècles. Elle convertit le dégoût ou la révolte en jouissance comique et poétique, mais elle a aussi comme effet, d'abord indirect, puis parfaitement assumé, de donner corps à l'instance de dissidence et de repli qui formule le mépris. La satire de la cour s'inscrit dans une dialectique du for intérieur et de la vie publique, de la liberté et de la servitude, du sujet souverain et de l'aliénation collective. Elle retourne en expérience intime et en plaisir littéraire une réalité qui fut ou qui est source de souffrance et de désillusion. Montaigne donne à cette libération subjective une portée moderne et révolutionnaire, mais les poètes satiriques illustrent une forme de lyrisme de la dérision qui est fondé sur une démystification des grandeurs mondaines, non pas au profit de la foi religieuse, mais de la conscience enivrante d'être soi.

La satire anti-curiale contribue donc à l'émancipation du sujet moderne par la négative. Nous examinerons successivement le rapport qui s'établit entre négation aulique et processus d'individuation, puis nous analyserons la nature de cette volonté négative exprimée par le poète ainsi que la portée du comique anti-curial.

NÉGATION ET PROCESSUS D'INDIVIDUATION

Le satirique, dont Horace et Juvénal sont les modèles, se présente à la première personne comme un fin lettré, homme simple et bon compagnon, qui peine à s'intégrer au jeu social et à la comédie humaine. Il les considère avec un regard narquois ou courroucé, n'hésitant pas à se mettre en scène, directement ou à travers des substituts, pour créer une tension dramatisée entre sa vie personnelle et le modèle courtisan, qui met tous ses contemporains en compétition et les

pousse à briguer prérogatives, richesses ou honneurs. La formule de l'écriture satirique, inventée par Lucilius, repose fondamentalement sur un énoncé à la première personne sous forme négative, qui exprime un rapport de sécession et de critique à l'égard des autres et du monde extérieur. L'indignation et le rire supposent la puissance d'une négativité qui se nourrit d'humeur coléreuse et de mélancolie, de bile et d'atrabile. La posture satirique en première personne, avec son imaginaire et son idiolecte, découle de l'usage très élaboré de la négation et de la double négation. Le satirique invente son identité et sa représentation polémique de la société grâce au privilège spécifiquement humain de pouvoir nier une réalité et donc aussi un énoncé. Juvénal en fournit les formules matricielles. La question qui se pose à lui n'est pas d'écrire une satire, mais plutôt celle de l'impossibilité de ne pas en écrire : « *Difficile est saturam non scribere* » (« Il est difficile de ne pas écrire de satire⁴ »). La double négation dramatise l'exaspération. Elle fait surgir la puissance des affects contempteurs et hostiles. Le discours anti-urbain et anti-curial peut alors se déployer, unissant dans une même formulation la perception d'une conscience à la première personne et la fonction séparatrice des tournures négatives. La satire anti-curiale s'appréhende métapoétiquement comme un anti-discours d'éloge, comme un blâme emphatique qui déconstruit l'imposture des éloges courtisans. Juvénal nous en donne encore magistralement la formule :

*Quid Romae faciam ? mentiri nescio ; librum,
Si malus est, nequeo laudare et poscere ; motus
Astrorum ignoro ; funus promittere patris
Nec volo nec possum [...]*⁵.

Nescio, nequeo, ignoro, nec volo, nec possum : ces verbes négatifs en première personne, qui saturent les hexamètres, créent une tension puissante où le sujet entre en conflit avec la réalité extérieure. Le poète satirique prendra désormais l'habitude de multiplier les autoportraits où il se définit comme un anti-courtisan qui aspire à la retraite. La première et poignante satire de l'Arioste s'ouvre sur une rupture avec son maître, le cardinal Hippolyte d'Este. Il refuse de suivre sa cour en Hongrie. Il argumente, mêlant la critique de la servitude courtisane et des raisons plus personnelles liées à sa famille, à sa santé et à sa déconvenue concernant la piètre réception de son *Orlando furioso*. Comme Juvénal, il sature son poème d'énoncés négatifs qui traduisent sa défection et sa sécession, faisant peu à peu émerger son idiosyncrasie :

4 Juvénal, *Satura I*, v. 30.

5 *Id.*, *Satura III*, v. 41-44 : « Mais moi, que ferais-je à Rome ? Je ne sais pas mentir. Si un livre est mauvais, je ne peux le louer et le demander. Je n'entends rien aux mouvements des astres. Promettre à un fils que son père va bientôt mourir, je ne le veux pas et je ne le puis ».

[...] que dois-je faire ici, quand je ne suis pas capable de découper des perdrix en les tenant en l'air sur une fourchette, de mettre la laisse au faucon ou au chien. Jamais je ne fis de telles choses et je ne sais pas les faire : étant trop grand, je ne peux pas mettre ou retirer à autrui ses bottes et ses éperons. Je ne suis pas porté sur la bonne chère au point de devenir écuyer-tranchant [...] je n'abandonne pas ma liberté pour l'amour de la richesse, je ne désire pas ce que je ne peux avoir, et ni le dépit ni l'envie ne me rongent si mon seigneur appelle à lui Maron ou Celio ; je n'attends jamais, en plein été, l'heure des flambeaux, pour être vu à la table de mon seigneur ; je ne me laisse pas aveugler par ces fumées ; je m'en vais seul à pied, là où me mène mon seul besoin, et, quand je vais à cheval, j'attache mes besaces sur la croupe⁶.

Chez Alamanni, Du Bellay, Ronsard, La Taille ou Vauquelin, le *je* lyrique du poète s'arrache au modèle dominant de la réussite sociale qu'il anatomise et radiographie. Régnier définit son désir d'émancipation en des termes qui revivifient un idiolecte satirique façonné par les grands maîtres de la Pléiade :

[...] je ne suis point d'avis
De degager mes jours pour les rendre asservis [...]
Or, quant à ton conseil qu'à la cour je m'engage
Je n'en ay pas l'esprit, non plus que le courage⁷.

La négation, dramatisée par les répétitions et les anaphores, fait émerger en creux une subjectivité dissidente. Elle creuse un manque. Elle cartographie le *contemptus mundi*, un rapport au monde *ex negativo* :

Ce n'est pas mon humeur, je suis mélancolique ;
Je ne suis point entrant, ma façon est rustique
Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ay pas l'esprit d'estre meschant.
Et puis je ne sçaurois me forcer ny me faindre⁸.

La satire est saturation négative. La conjonction du pronom sujet et du discordantiel *ne* – « je ne » – est la signature du satirique. Elle porte stylistiquement l'expression de la révolte et de la scission. Ce qui est dénié par le poète, c'est la privation de liberté dont témoigne *a contrario* l'acquiescement servile de la parole d'éloge :

6 L'Arioste, *Satire I*, v. 142-149, 167-177, dans *Les Satires*, trad. Michel Paoli, Grenoble, ELLUG, 2003, p. 56 et 57.

7 Mathurin Régnier, *Satyre III*, dans *Œuvres complètes*, éd. Gabriel Raibaud, revue par Pascal Debailly, Paris, STFM, 1995, v. 71-72, p. 30 et v. 89-90, p. 31.

8 *Ibid.*, v. 93-97, p. 31.

Trop libre en volonté je ne me puis contraindre ;
 Je ne sçauroids flater et ne sçay point comment
 Il faut se taire acort ou parler fausement [...]

 Je n'ay point tant d'esprit pour tant de menterie ;
 Je ne puis m'adonner à la cageollerie [...]

 Suivant mon naturel, je hay tout artifice⁹.

Le satirique démontre à quel point la liberté est « au plus haut point attestée [...] par l'acte de nier¹⁰ », c'est-à-dire de se séparer du réel et de soi-même par la médiation du discours poétique. L'homme de cour se caractérise en outre par le *bien dire* et par l'*adresse*. Le satirique lui oppose un *mal dire* et une *mall'adresse* qui impliquent un naturel doté d'un pouvoir régénérateur et définitoire :

Je ne puis deguiser la vertu ni le vice [...]

 Je n'entends point le cours du ciel ny des planetes,
 Je ne sçay deviner les affaires secretes [...]

 De porter un poulet je n'ay la suffisance,
 Je ne suis point adroit, je n'ay point d'eloquence
 Pour colorer un faict ou detourner la foy¹¹.

Le *moi satirique*, exhibé agressivement comme anti-courtisan, se pose en sujet autonome qui prend conscience de lui-même et affirme sa singularité dans la violence de ses refus. La cellule nucléaire « je ne », qui dit à la fois la négation curiale et l'affirmation du sujet, était l'un des *leitmotifs* des *Regrets* de Du Bellay, l'un des maîtres de Régnier. Elle scande à chaque instant les anaphores et les antithèses du recueil. Elle lui confère sa force d'expression satirique et d'autonomisation de la conscience individuelle. Elle lui donne sa couleur et son intensité, fondées sur la netteté du trait et de la syntaxe :

Jusqu'icy je ne sçay que c'est d'ambition,
 Et pour ne me voir grand ne rougis point de honte,
 Aussi ma qualité ne baisse ny ne monte,
 Car je ne suis subject qu'à ma complexion.

 Je ne sçay comme il fault entretenir son maistre,
 Comme il fault courtiser, et moins quel il fault estre
 Pour vivre entre les grands, comme on vid aujourdhuy.

9 *Ibid.*, v. 98-100, p. 31, v. 105-106 et 109, p. 32.

10 Yvan Elissalde, *La Négation*, Levallois-Perret, Bréal, 2014, p. 175.

11 Régnier, *Satyre III*, éd. cit., v. 110, 121-122, p. 32 et v. 125-127, p. 33.

Me feindre plus ruzé cent fois que je ne suis :
Mais ne le voulant point (Gordes) je ne le puis¹².

Du Bellay, avec une extraordinaire économie de moyens, formule l'articulation entre la déconstruction du fantasme curial et le repli sur l'intériorité, qui, d'abord vécue dans la passivité, se transforme en source positive et dynamique.

Très amer à la fin de sa vie, Ronsard fait de lui un anti-portrait du courtisan où l'accumulation saturante de gestes physiques méprisables et l'ironie grandiose traduisent les blessures d'amour-propre de celui qu'on a exclu de la cour des princes :

Je ne suis Courtisan ny vendeur de fumées,
Je n'ay d'ambition les veines allumées,
Je ne sçaurois mentir, je ne puis embrasser
Genoux, ny baiser mains, ny suyvre, ny presser,
Adorer, bonneter, je suis trop fantastique¹³.

24

Le *je* anti-curial de la satire produit une volonté négative, ce qu'on appellera une *nolonté*, non sans ambiguïté.

NOLONTÉ ET DÉNÉGATION

La dissidence du sujet satirique se fait dissonance, expression burlesque et rabaisante de la consonance impliquée par l'existence courtisane et le miel de la louange. La négation chez l'Arioste, Du Bellay ou Régnier, mais aussi Ronsard et La Taille, n'exprime pas seulement le *contraire*, elle délimite aussi une *différence*. Elle oppose moins qu'elle ne différencie¹⁴. Comme l'a montré Hegel, la négation n'est pas simplement une opposition, elle est aussi un processus de *séparation* grâce auquel l'esprit s'arrache à lui-même, prend dialectiquement conscience de lui-même et acquiert son autonomie¹⁵. Elle sépare grammaticalement le sujet (« *nequeo* », « Je ne sçaurois ») du prédicat (« *laudare* », « flatter »). Elle délie la relation synthétique d'adhérence au code dominant de la vie curiale qui présuppose une soumission des individus aux valeurs collectives. Cet acte de

12 Joachim du Bellay, *Les Regrets*, LXXIV, v. 5-11 et CXLIV, v. 12-14, dans *Œuvres poétiques*, éd. Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1993, t. II, p. 76 et 111.

13 Ronsard, *À luy-même ou Estreines au Roy Henry III*, dans *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1994, v. 13-17, p. 20.

14 Voir Paolo Virno, *Essai sur la négation. Pour une anthropologie linguistique*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016, p. 33.

15 Voir G.W.F. Hegel, *Préface* à « *La Phénoménologie de l'esprit* », trad. et éd. Jean Hippolyte, Paris, Aubier-Montaigne, 1966, t. I, p. 29 ; voir aussi p. 99.

déliasion met aussi le sujet en position de recul et de surplomb¹⁶. À défaut d'une liberté réelle, le poète affirme du moins sa liberté de juger et de penser grâce au déni et à la contestation. Le sentiment de la liberté s'éprouve d'abord dans la capacité de nier, autrement dit de briser le consensus et un état préliminaire d'assujettissement. L'assentiment est lisse et feutré ; le dissentiment est sonore et violent. Celui qui dit *non* déploie une énergie supérieure à celle de celui qui dit *oui*. Il parle plus fort et plus résolument que lui. « Le destructeur, nous dit Georg Simmel, se sent plus puissant que le bâtisseur, le négateur que l'affirmateur, le dépréciateur que le possesseur¹⁷ ». La négation satirique, nourrie par la puissance de l'indignation, affirme avec véhémence la volonté propre du poète. Elle se fait, pour reprendre un vieux mot scolastique, réactualisé par Paul Ricoeur, *noluntas*, *nolonté*, non pas une absence de volonté, mais un *vouloir ne pas* actif et emphatique, une « résistance volontaire¹⁸ », qui au-delà du refus affirme la singularité et la dignité de celui qui nie, du négateur¹⁹. L'expression de l'aversion et de la répugnance se double d'un puissant pouvoir de caractérisation de la subjectivité. L'*indignation* face aux vices et à la vanité de la cour suppose étymologiquement une atteinte à la *dignité* personnelle qui, au-delà de l'honneur social, ouvre l'espace du for intérieur. L'altérité absolue, représentée par le courtisan servile, et perçue *ex negativo*, délimite les contours d'une conscience qui se pose en dépositaire des valeurs bafouées et qui va même jusqu'à s'ériger en source nouvelle de l'axiologie. Mais le for intérieur, ce peut être aussi l'intériorité purement subjective et la singularité, un lieu d'auto-détermination. C'est pourquoi la dénonciation de la vie courtisane est indexée sur la confiance autobiographique. Le moi du poète, élargi à la sphère privée et à celui de la propriété familiale, devient un pôle de résistance, où le déni des valeurs curiales se convertit en assomption d'un sujet souverain. Tandis que le *oui courtisan* est « un acquiescement à la volonté d'autrui » et donc une aliénation, le *non satirique* est « une affirmation de la volonté propre²⁰ », une libération. Le moi devient une terre nouvelle à explorer, puis à habiter.

L'antithèse est le moteur de la satire anti-curiale à partir de l'opposition fondamentale entre le moi du poète et le masque du courtisan. Elle nourrit des contrastes entre franc-parler et mensonge, Paris et province, univers de la pastorale et décor urbain, fébrilité centrifuge et repos dans la nature, débauche

16 Y. Elissalde, *La Négation*, op. cit., p. 88.

17 Article dans le journal *Die Zeit* (1900), cité dans *ibid.*, p. 99.

18 André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1988, p. 682. Sur la notion de *nolonté*, voir Paul Ricoeur, « Négation et affirmation », dans Charles Eyselé (dir.), *Aspects de la dialectique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1956, p. 108 ; Yvan Elissalde, *La Négation*, op. cit., p. 143-168.

19 *Ibid.*, p. 144-145.

20 Nous empruntons ces expressions à Yvan Elissalde, *ibid.*, p. 144.

sexuelle et paix conjugale, prostitution et amours simples, mœurs efféminées et virilité stoïcienne, vaines espérances que symbolise la Roue de Fortune et stabilité des désirs raisonnables... Ces thèmes anti-auliques constituent la matière principale des *Satyres françoises* de Vauquelin de la Fresnaye. Plusieurs d'entre elles sont construites comme des diptyques, où le pôle négatif de la cour est mis en tension avec l'univers enchanté et rassurant de la pastorale, actualisée par la propriété du poète à Falaise :

26

Vous me priez qu'allions au Renouveau
 Pour voir la cour jusqu'à Fontainebleau
 Où le roy vient : et que je laisse arriere
 Pour quelque temps ma façon cazaniere [...]
 Mais vous sçaurez, si vous voulez l'ouïr,
 Pourquoi du mien j'aime tant à jouïr
 En doux repos : et pourquoi le rivage
 De Caen Normand, fertile en labourage,
 M'est plus plaisant, plus cher et plus aimé
 Que de la cour le séjour estimé :
 Pourquoi plustost j'aime cette Province
 Que de chercher la grace d'un grand Prince²¹.

Cette amorce en contraste lance un long autoportrait sans cesse relancé par l'anaphore de la formule « Je ne sçauroy », le modalisateur satirique par excellence. Vauquelin contribue à dessiner les traits du gentilhomme campagnard, épris de bonhomie, de prud'homie et de pacifisme. Comme La Taille et d'Aubigné, il impute à la corruption de la cour royale les malheurs des guerres de Religion.

Les fières déclarations d'indépendance de l'Arioste, de Du Bellay, de La Taille, de Vauquelin ou de Régnier définissent l'essence de l'écriture satirique. Elles ne sauraient cependant masquer le ressentiment et la désillusion. La satire fait entendre aussi la déception et le dépit du poète après des tentatives infructueuses pour réussir à la cour et se faire remarquer par le roi et les grands princes, avec l'espoir d'être reconnu et de recevoir une pension généreuse. Les grands poètes satiriques ont d'abord essayé d'être des courtisans zélés avant de constater avec amertume, comme le note Régnier, que « la fidélité n'est pas grand revenu²² ». Du Bellay et Ronsard recourent *in extremis* à la muse satirique pour soulager la douleur et la déconvenue consécutives à l'échec de leurs hautes ambitions.

21 *Satyres françoises*, dans *Œuvres diverses*, éd. Julien Travers, Caen, Le Blanc-Hardel, 1869-1872, t. I, p. 265.

22 Régnier, *Satyre II*, v. 70, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 18.

La négation satirique et anti-curiale est donc aussi *dénégation*, au sens où le poète nie avec ostentation des attitudes auxquelles il s'est passionnément livré et un désir de réussite sociale qui continue à l'habiter. La *dénégation*, nous dit Freud, exprime sous forme négative un contenu fortement refoulé²³. S'il y a quelques satiriques heureux, comme Horace et Boileau, pour qui être *poète courtisan* n'est pas un oxymore, la grande indignation satirique est généralement alimentée par une fascination originelle pour la vie de cour qui s'est retournée en dépit. L'exclusion et le manque de reconnaissance nourrissent une colère qui se veut noble et légitime, mais qui recouvre de profondes blessures narcissiques. La cour demeure, en dépit des condamnations radicales, l'objet du fantasme et le *nec plus ultra* de l'ambition poétique. Le déni anti-courtisan manifeste *a contrario* un désir puissant de reconnaissance auprès des élites aristocratiques et la volonté opiniâtre de devenir un poète officiel. L'échec transforme en rancœur agressive l'ambition sociale. Régnier, comme Du Bellay, Ronsard, ou La Taille, s'est plié aux nécessités de la servitude volontaire auprès des Princes. Il a fidèlement servi le cardinal de Joyeuse, notamment au cours de ses voyages en Italie. Comme ses prédécesseurs, il n'en retire que déception et amertume²⁴.

Nietzsche nous a appris à nous méfier de l'homme indigné qui fait profession de vertu, qui retourne sa rancœur en culpabilisation des autres : « Nul ne ment autant qu'un homme indigné²⁵ ». Le *pathos* de l'indignation, avec son paraître vertueux, ses gesticulations ostentatoires et ses prétentions au martyr de la vérité, dissimulerait un profond ressentiment et un vulgaire désir de vengeance²⁶. Les cours somptueuses des Princes, de François I^{er} à Louis XIV, brillent d'un éclat qu'il est difficile de nier. Elles dynamisent les imaginations. Elles sont objectivement des ferments de création artistique et de beauté. Les satiriques ne seraient au fond que des envieux et des médisants, aigris par l'échec, des misanthropes inoffensifs dont la dissidence sert indirectement de caution au système qu'ils détestent.

Le comique est en tout cas le moyen grâce auquel s'expriment leur bonne ou leur mauvaise foi.

23 Sur cette forme de *négation/dénégation* (*Verneinung*) qui exprime sous forme négative un contenu fortement refoulé, voir Sigmund Freud « La négation », dans *Résultats, idées, problèmes*, éd. dirigée par Jean Laplanche, t. II, 1921-1938, Paris, PUF, 1998, p. 135-139.

24 Régnier, *Satyre II*, v. 59-67, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 18.

25 Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*, I, § 26, éd. et trad. Patrick Wotling, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000, p. 77.

26 *Ibid.* Voir aussi I, § 25 : « l'indignation morale [...] est, chez un philosophe, le signe infaillible que l'humour philosophique l'a quitté. Le martyr du philosophe, son sacrifice pour la vérité, fait venir au jour ce qu'il recelait de l'agitateur, du comédien, au fond de lui-même ».

La cour est un lieu d'expérience et de fantasme que tous les grands poètes satiriques ont connu à un moment ou un autre de leur existence, mais où ils n'ont pu trouver une place conforme à leur désir de reconnaissance et de réussite. Le comique anti-curial est à la mesure de leur investissement libidinal. Leur imagination burlesque la transforme en monde à l'envers, en comédie des apparences, en carnaval lugubre où sont niés la vertu, l'héroïsme et le mérite. La force tranquille du sage et la grandeur du héros y font place au délitement, au morcellement, au chaos centrifuge. Tandis que l'éloge aspire le réel dans un élan ascendant, synthétique et sublime, la flétrissure anti-aulique est au contraire saturation, atomisation, alourdissement. L'éloge tend à l'absolu en simplifiant le réel. La satire déconstruit et démultiplie. Vidé de toute noblesse authentique, le courtisan n'est plus que gesticulation et déguisement grotesques, agglomérat de détails enflés démesurément, hypertrophie de ce qui ne doit pas être. Ronsard, dans un poème adressé à Henri III, se déchaîne contre ses mignons :

Si quelque dameret se farde et se desguise,
 S'il porte une putain au lieu d'une chemise,
 Atifé, gaudronné, au collet empoizé,
 La cape retroussée et le cheveil frizé :
 Si plus je voy porter ces larges vertugades,
 La coiffure ehontée et ces ratepenades
 Ces cheveux empruntez d'un page ou d'un garçon
 Qu'il craigne ma fureur²⁷.

La cour vue par les satiriques polarise un imaginaire de la chute et de la décadence. Elle pousse à l'extrême la confusion et le renversement des valeurs : l'apparence et le vice prennent le pas sur le mérite et la vertu ; la véritable parole poétique fait place aux hyperboles de la flatterie et à la jubilation malsaine de la médisance ; l'envie et la cupidité l'emportent sur le sens du service et de l'honneur. Les nécessités de la brigade y contraignent à une plasticité métamorphique²⁸. Elle est, nous dit Régnier, « un pays estrange, / Où comme un vray Prothée à toute heure on se change²⁹ ».

Avec une violence inouïe, Agrippa d'Aubigné porte à l'incandescence le mépris de cet univers qui n'est que mensonge, grimace et artifice. Le rire se crispe en rictus de douleur, le réalisme devient hallucinatoire :

27 Ronsard, *À luy-mêmes ou Estreines au Roy Henry III*, éd. cit., p. 22 et 1310.

28 Voir notamment Ronsard, *Élégie IV*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. II, p. 330-333.

29 Régnier, *Satyre III*, v. 77-78, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 30.

Il reste que le corps comme l'accoutrement
 Soit aux loix de la Cour, marcher mignonement,
 Traîner les pieds, mener les bras, hocher la teste,
 Pour bransler à propos d'un pennache la crette,
 Garnir et bas et haut de roses et de nœuds,
 Les dents de muscadins, de poudre les cheveux :
 Fay-toy dedans la foul' une importune voye,
 Te montre ardent à voir affin que l'on te voye,
 Lance regards trenchants pour estre regardé,
 Le teint de blanc d'Espagne et de rouge fardé,
 Que la main, que le sein y prennent leur partage,
 Couvre d'un parasol en esté ton visage,
 Jette comme effrayé en femme quelques cris,
 Mesprise ton effroy par un traistre sous-ris,
 Fais le begue, le las, d'une voix molle et claire,
 Ouvre ta languissante, et pesante paupiere,
 Sois pensif retenu, froid, secret, et finet :
 Voila pour devenir garce du Cabinet [...] ³⁰.

Lorsque la veine satirique est plus adoucie, à la manière d'Horace, le poète exhibe un *moi rieur*, un moi qui contemple de haut et très en retrait la comédie humaine. Immunisé grâce au pouvoir prophylactique de l'humour, il ôte à la cour son aura mythique, il la démystifie et la désacralise au profit de sa propre vision du monde. Il invente, à son usage, une fantasmagorie burlesque fondée sur l'inversion du monde idéal de l'épopée ou de la parfaite vertu. Il y occupe volontiers la place du bouffon ou de l'homme simple. Il se représente volontiers comme un anti-héros, un déphasé, un inadapté, un campagnard, avec une « humeur d'Escolier » et une « liberté rustique » ³¹. Son refus des valeurs de cour, il le traduit en désagrégation hilarante du réel, mais aussi en humour, en expression de l'humeur personnelle. L'outrance compensatoire de la dérision creuse un vide que vient remplir l'idiosyncrasie du poète. Elle produit des objets monstrueux qui transforment en réussite du trait d'esprit et de la mise en scène littéraire la mélancolie liée au manque de reconnaissance et au scandale que provoquent l'inculture et la frivolité courtisanes. En se gaussant des courtisans asservis, cyniques et cupides, le satirique affirme du moins les pouvoirs et la

30 D'Aubigné, *Les Tragiques*, II, v. 1281-1298, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, Champion, 1995, t. I, p. 249-250.

31 Ronsard, *À luy-mêmes ou Estreines au Roy Henry III*, éd. cit., v. 18, p. 20.

singularité de l'artiste. Son rire critique et négatif tend même au « comique absolu³² » : les courtisans deviennent de purs signifiants verbaux, des *flatus vocis*.

Le poète convertit en festivités burlesques le déplaisir de voir ses rêves et ses idéaux déçus et désillusionnés. L'agression satirique, marque d'un ressentiment douloureux, fait place à l'extravagance, à l'histrionisme, à l'hyperbolisation grotesque de la relation entre le moi et le réel. À la réalité insatisfaisante, qui ajourne désespérément la réalisation de ses désirs, le poète substitue l'hallucination comique qui fait à nouveau triompher le principe de plaisir. L'indignation face à l'ineptie du jeu curial s'inverse en affirmation de soi dans l'excès délirant de la caricature. Elle fédère en outre par contagion une communauté de rieurs et d'esprits libres qui ne renoncent pas à leurs idéaux humanistes et littéraires. Le rire anti-curial transcende la réalité scandaleuse et la déconvenue personnelle. Il se fait négation de la négation, et donc affirmation d'une vitalité poétique qui se veut en elle-même une évidence et une alternative.

30

Les poètes rivalisent de talent pour actualiser l'éthopée du courtisan morfondu qui ne connaît plus la liberté, qui consent à devenir un ectoplasme bouffon, un fantoche aussi vide que futile. Claude de Trellon écrit par exemple :

Il faut qu'il ayt tousjours le cul dessus la selle ;
Il n'ose dire mot quand on dit : Monsieur dort ;
Cent mille fois le jour il voudroit estre mort.
Bref ce mot (de Monsieur) est tant insupportable
Que j'ayme beaucoup mieux ne manger à ma table
Qu'un morceau de mouton, vivant parmy les champs,
Que d'estre en court esclave et consumer mon temps.
Il faut estre tousjours attachez à leur queue,
Et basteler ainsi tout le jour par la rue,
Attendre à l'antichambre et faire le valet.
Ah ! je puisse mourir ! c'est un mestier si laid
Que les hommes qui ont tant soit peu de courage
Se faschent de jouer un si sot personnage³³.

Le non-être, le vain, l'insignifiant accèdent à la dignité poétique, provoquent une jubilation contagieuse. Comme Trellon, Rognier jouit de donner une valeur positive à l'absence, de détailler un paraître pur, dénué d'assise et de consistance :

32 Charles Baudelaire, *De l'essence du rire*, V, dans *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1976, p. 535.

33 Claude de Trellon, *Discours à Monsieur de La Broue*, dans *La Muse guerrière*, Paris, Abel L'Angelier, 1587, f° 53 v-54 r.

Je ne puis deguiser la vertu ni le vice,
 Offrir tout de la bouche et, d'un propos menteur,
 Dire : « Pardieu, monsieur, je vous suis serviteur »,
 Pour cent bonadies s'arrester en la rue,
 Faire sus l'un des pieds en la sale la grue,
 Entendre un marjollet qui dit avecq mespris :
 « Ainsi qu'asnes ces gens sont tous vestus de gris ;
 Ces autres verdelets aux peroquets ressemblent,
 Et ceux-cy mal peignez devant les dames tremblent »,
 Puis au partir de là, comme tourne le vent,
 Avecques un bonjour amys comme devant³⁴.

La néantisation du réel par l'imagination comique aboutit à des portraits ludiques qui échappent à la référentialité. Les grands satiriques instituent le rire, dans sa double dimension critique et hédoniste, en point de vue souverain sur le monde et les vices humains. La dérision de la cour finit par laisser la place au pur désir de rire et d'être soi-même.

Les satiriques inventent, à partir du dynamisme de la négation, un point de vue singulier sur la vie de cour qui, par un effet de vases communicants, finit par mettre en relief l'instance d'énonciation. Ils instaurent leur propre jugement et leur humour en critère d'analyse et de mesure des mœurs et des institutions. La négation leur permet d'aligner des énoncés qui prennent le contre-pied d'un réel qu'ils jugent insupportable et décadent. Elle devient aussi une arme définitoire qui convertit le déni des valeurs courtisanes en processus d'individuation et en résilience grâce à la *catharsis* du rire.

Au modèle dénaturé de la vie à la cour, le satirique oppose l'héroïsme de la vérité et de la sincérité tel qu'on le retrouvera dans *Le Misanthrope* de Molière. Alceste arbore en effet, du début à la fin de la pièce, l'*éthos* du satirique anti-curial :

Le ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour,
 Une âme compatible avec l'air de la Cour ;
 Je ne me trouve point les vertus nécessaires
 Pour y bien réussir et faire mes affaires.
 Être franc et sincère est mon plus grand talent ;
 Je ne sais point jouer les hommes en parlant ;
 Et qui n'a pas le don de cacher ce qu'il pense
 Doit faire en ce pays fort peu de résidence.
 Hors de la Cour, sans doute, on n'a pas cet appui,

34 Régnier, *Satyre III*, v. 110-120, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 32.

Et ces titres d'honneur qu'elle donne aujourd'hui ;
Mais on n'a pas aussi, perdant ces avantages,
Le chagrin de jouer de fort sots personnages :
On n'a point à souffrir mille rebuts cruels,
On n'a point à louer les vers de messieurs tels,
À donner de l'encens à madame une telle,
Et de nos francs marquis essayer la cervelle³⁵.

La satire anti-curiale qui alimente aussi la verve de La Fontaine et des moralistes comme La Bruyère ou des chroniqueurs, comme Saint-Simon, contribue à renforcer le pôle intime du for intérieur et de la liberté de conscience. Les philosophes des Lumières continuent à la cultiver. Pendant la Révolution française, alors que la cour royale disparaît provisoirement, le baron d'Holbach réactive en prose les satires des poètes et des moralistes avec son *Essai sur l'art de ramper à l'usage des courtisans*³⁶.

32

Traversant les époques, la cour n'est peut-être rien d'autre que l'aura produite par le rayonnement du pouvoir, à la fois fascinante et répulsive, désirée et méprisée, toujours critiquée, mais toujours attirante, grâce à laquelle, pour de bonnes et de mauvaises raisons, chacun construit sa propre sagesse individuelle et se réjouit d'être comme il est.

35 Molière, *Le Misanthrope*, III, 5, v. 1083-1098, éd. Jacques Chupeau, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 1996, p. 94.

36 *Facétie philosophique tirée des manuscrits de feu M. le baron d'Holbach et insérée dans la Correspondance de Grimm* (1790), dans Friedrich Melchior Grimm, *Correspondance*, Paris, F. Buisson, 1813, t. V, p. 611-619.

INDEX NOMINUM

- A** _____
- Alaigre (Allègre), Antoine 56, 95, 109, 141, 145, 147, 236, 266.
- Alamanni, Luigi 22, 157, 160, 281.
- Álamos de Barrientos, Baltasar 253-255, 260-261.
- Albert II de Brandebourg, archevêque-électeur de Mayence 8, 67, 72, 75, 78-81.
- Álcala, Jerónimo de 223, 229.
- Alcázar, Baltasar del 198.
- Alciat (Alciato), Andrea 99, 252.
- Aldana, Francisco de 288-289.
- Alexandre le Grand 10, 112, 114, 117.
- Alphonse I^{er}, duc d'Este 154.
- Alphonse X, roi de Castille et de León, Empereur germanique 218, 252.
- Amyot, Jacques 94, 99, 107, 111.
- Aneau, Barthélemy 37-38.
- Angier, Paul 89.
- Anne Boleyn, reine d'Angleterre 144.
- Anne d'Autriche, reine de France 91.
- Anne de Bretagne, reine de France 87.
- Anne de France, *dite* la dame de Beaujeu 88.
- Arce de Otálora, Juan de 192-193, 197.
- Aretino, Pietro, *dit* l'Arétin 52, 155-157
- Argensola, Bartolomé Leonardo de 203-216, 283, 290-291, 295, 298-299, 305-306.
- Ariosto, Alessandro 281.
- Ariosto, Lodovico, *dit* l'Arioste 20-22, 24, 26, 153-157, 163-164, 171, 177, 281-284, 288, 290, 297.
- Asinius Pollion 121.
- Assy, François d' 142.
- Aubigné, Agrippa d' 9-13, 20, 26, 28-29, 91.
- Auguste, Empereur romain 19, 121.
- B** _____
- Bagno, Ludovico da 163.
- Baïf, Jean-Antoine de 40-41.
- Bentivoglio, Ercole 281.
- Benucci, Alessandra 153.
- Béroalde de Verville, François 96-97, 129.
- Berthault de Grise, René 141.
- Berthelet, Thomas 140.
- Bellay, Joachim du 10, 22-27, 35-39, 42-49, 56, 100, 161-163, 167-170, 312.
- Boaistuau, Pierre 171.
- Boccaccio, Giovanni, *dit* Boccace 70, 281.
- Bodin, Jean 92.
- Boileau, Nicolas 19-20, 27.
- Borja, Fernando de 212.
- Boscán, Juan 212, 236, 256, 282-283, 285-286.
- Bouchet, Jean 34-35, 91.
- Bourchier, John, Lord Berners ou Barners 141-142.
- Brant, Sebastian 35, 70, 79.
- Brantôme, Pierre de 93-104.

- Brucioli, Antonio 160.
 Bryan, Francis 142-151.
 Bryan, Margaret 143.
 Buendía, Ignacio de 192.
- C** _____
 Cabrera de Córdoba, Luis 269-273.
 Cabrera, Alonso de 276-278.
 Calvin, Jean 148, 163.
 Carew, Elizabeth 142.
 Carnéade 112, 117.
 Castiglione, Baldassare 7, 19, 51-52, 55-58, 62, 69, 87, 90, 125, 128, 147, 155, 157, 161, 176-187, 236, 256, 294, 308.
 Castillejo, Cristóbal de 192-201, 251.
 Castillo Solórzano, Alonso de 220.
 Catherine d'Aragon, reine d'Angleterre 141, 143.
 Catherine de Médicis, reine de France 87, 102, 161.
 Catherine Howard, reine d'Angleterre 144.
 Catherine Parr, reine d'Angleterre 144.
 Caussin, Nicolas 125, 134-137, 316.
 Cellini, Benvenuto 90-91.
 Cetina, Gutierre de 192, 195, 197-199.
 Chappuys, Claude 51-65, 93, 294, 303.
 Charles IX, roi de France 103.
 Charles Quint, Empereur germanique 8, 63-64, 68, 116, 118, 125-126, 144, 219, 228, 236, 240, 268, 273.
 Charles VII, roi de France 88, 98.
 Chartier, Alain 52-56, 303.
 Chaucer, Geoffrey 147.
 Christine de Pizan 84, 87-88, 91.
 Cicéron 55, 58, 191.
 Cisneros, Alonso de 248.
 Clément VII, pape 144.
- Cobos y Molina, Francisco de los 126-127, 130, 236, 304.
 Colonna, Vittoria 155, 157.
 Commynes, Philippe de 98.
 Concini, Concino 129, 132.
 Contarini, Simón 270-272
 Cotgrave, Randle 146.
- D** _____
 Dante, Durante Alighieri, *dit* 65, 70, 159, 180, 187-189, 281.
 Del Río, Baltasar 192, 194-195, 197.
 Denys de Syracuse 114, 121.
 Des Périers, Bonaventure 97.
 Des Roches, Catherine et Madeleine 86.
 Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois 87, 91.
 Dioclétien 120, 122.
 Diogène 117, 289.
 Dolet, Étienne 145-146.
 Du Fail, Noël 34, 170.
 Du Four, Jean-Baptiste 87.
 Du Lorens, Jacques 136.
 Du Pré, Galliot 89, 143.
 Dunbar, William 147.
- E** _____
 Édouard VI, roi d'Angleterre 139, 144.
 Eich, Johann von 70.
 Élisabeth I^{re}, reine d'Angleterre 11, 139-140, 143, 149.
 Érasme, Didier 70-72, 84, 107-109, 111, 115-119, 122, 159, 191.
 Eraso, Francisco de 203, 210.
 Este, Hippolyte, cardinal d' 21, 159, 163, 282.
 Estienne, Charles 170.
 Estienne, Henri 167.
 Estrées, Gabrielle d' 91.

Étampes, Anne de Pisseleu, duchesse d' 87, 90.

F

Favorinus 121.

Fenton, Geoffrey 150.

Ferdinand d'Autriche, *dit* le Cardinal-Infant 233.

Fernández de Andrada, Andrés 292-293, 295, 298-299.

Fernández de Navarrete, Pedro 261-263.

Fernández de Ribera, Rodrigo 200.

Ferrare, Hercule II d'Este, duc de 153.

Flexelles, Jean de 129.

Florio, John 150.

Fontaine, Charles 89.

Fouquet, Jean 88.

François I^{er}, roi de France 8, 27, 42, 49, 51-53, 57-64, 69, 87, 128, 144, 155, 167, 294.

François II, roi de France 42.

Frédéric II, Empereur germanique 188.

Frédéric III, Empereur germanique 69.

G

Garcilaso de la Vega 282-286.

Germanicus 10.

Gómez de Sandoval y Rojas, Francisco 257, 269.

Góngora, Luis de 295-298.

González de Cellorigo, Martín 261-263.

Gournay, Marie de 84, 86.

Grafton, Richard 145.

Grévin, Jacques 163, 165-167.

Guadagni, Tommasino 160.

Guazzo, Stéphane 93, 315.

Guevara, Antonio de 8, 52, 56, 89, 94-102, 107-115, 120, 125-131, 134-136, 139-151, 171, 191-192, 194, 196,

198, 203-204, 211, 235-236, 240-243, 246, 253, 256, 261, 265-266, 268-269, 273, 275-279, 304-305, 312, 315.

Guillet, Pernelle du 87.

Guise, Henri I^{er} de Lorraine, duc de 102-103.

Guzmán, Alonso Tello de 292.

Guzmán, Gaspar de, comte d'Olivares 258, 263-264.

H

Hadrien, Empereur romain 121.

Hardy, Sébastien 95-96, 125-126, 128-135, 306.

Hellowes, Edward 148.

Henri II, roi de France 87.

Henri III, roi de France 28, 87, 96, 98-99, 108, 123, 168.

Henri IV, roi de France 91, 102.

Henri VIII, roi d'Angleterre 143-144.

Henri de Navarre *Voir* Henri IV.

Herberay Des Essarts, Nicolas 141, 305.

Heredia, Juan de 200.

Héroët, Antoine 89.

Hiéron 119-120.

Hoby, Thomas 147.

Holbach, Paul Henri Thiry d' 32.

Homère 109, 147.

Horace 19-20, 27, 33, 36, 38, 41, 70, 153, 169, 191, 209-210, 214-216, 281, 291, 297, 299.

Hurtado de Mendoza, Diego 192, 198-199, 283.

Hutten, Ulrich von 67-82, 193, 303.

I

Ibáñez de Santa Cruz, Íñigo 271-274, 298.

Isabelle de Portugal, impératrice 240.

J _____
 Jacques I^{er}, roi d'Angleterre et d'Écosse 139.
 Jean II, roi de Castille et de León 130, 257.
 Joseph 135-136.
 Jules César 15, 110, 299.
 Juvénal 19-21, 33, 70, 204, 211, 216, 287, 290, 297-298.

L _____
 L'Estoile, Pierre de 93, 100, 102-104.
 La Boétie, Étienne de 107-108, 117-123.
 La Borderie, Bertrand de 35, 83, 89-90.
 La Bruyère, Jean de 32.
 La Fontaine, Jean de 32.
 La Place, Pierre de 148.
 La Taille, Jean de 20, 22, 24, 26-27, 170.
 Labé, Louise 87.
 La Fayette, Marie-Madelaine Pioche de La Vergne, comtesse de 51.
 Lannel, Jean de 130.
 Le Franc, Martin 83.
 Le Gendre, Marie 86.
 Lemaire de Belges, Jean 9.
 Léon X, pape 153.
 Lerma, Francisco Gómez Sandoval y Rojas, duc de 205, 257-258, 266-273, 276, 291, 295, 298.
 Lipse, Juste 216, 256-257.
 Lope de Vega, Félix de 232, 240-249, 282-287.
 López de Montoya, Pedro 251.
 López de Villalobos, Francisco 192, 194, 196-197.
 Los Cobos, Francisco de 126-127, 130, 236, 304.
 Louis XI, roi de France 96-98.
 Louis XII, roi de France 142.

Louis XIII, roi de France 125, 129, 131, 133, 137.
 Louis XIV, roi de France 27, 88, 255, 316.
 Lucien de Samosate 33, 67, 70, 79, 82.
 Lucilius 21, 33.
 Luján, Mateo 218-219.
 Luna, Alvaro de 130, 257.
 Luna, Juan de 221, 227.
 Luynes, Charles d'Albert, duc de 129-130.

M _____
 Magny, Olivier de 35, 42, 164-169.
 Malaguzzi, Sigismondo 153-154.
 Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne 266.
 Marguerite de France, duchesse de Savoie 163.
 Marguerite de Navarre 9, 62, 86-87, 90, 157.
 Marie d'Angleterre, reine de France 142.
 Marie d'Autriche, impératrice 204, 216.
 Marie de Médicis, reine de France 125, 131-132, 134.
 Marie I^{re} Tudor, reine d'Angleterre 139-141.
 Marlorat, Augustin 148.
 Marot, Clément 9, 36, 167.
 Martí, Juan 219.
 Martin de Braga (saint) 109.
 Maximilien I^{er}, Empereur germanique 75, 117.
 Mazarin, Jules (cardinal) 132.
 Mécène 19.
 Mendoza, Bernardino de 256-257.
 Mendoza, Nuño de 204-205, 208-211, 215, 299.
 Meneses, Jorge de 199-200.
 Mithridate 114.

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *dit* 31-32.

Molina, Tirso de 248-249.

Monluc, Blaise de 83, 91.

Montaigne, Michel de 48, 54, 84-86, 91, 93, 99, 104, 107-123, 163, 311-312, 315.

Montano, Benito Arias 288.

Montemayor, Jorge de 192, 197, 199-200, 287-288.

Montmorency, Anne de 90, 128.

Morales, Alonso de 243.

More, Thomas 70, 72.

Moura, Cristóbal de 270.

Musset, Alfred de 12.

N

Narbona, Eugenio de 255, 258.

Naudé, Gabriel 98.

Navarrete, Bernardino 272-275.

Newberry, Ralph 148.

Nietzsche, Friedrich 27.

Norton, William 148.

Nuñez, Nicolas 142.

P

Parr, William 144-145

Peletier du Mans, Jacques 38, 40, 169.

Perse 33, 204, 216.

Pétrarque, Francesco di ser Petracco, *dit* 14, 48, 70, 97, 109, 160, 166-167, 171, 181-182, 184, 281, 303.

Phalaris 113

Philippe II, roi d'Espagne 8, 141, 205, 219, 240, 249, 252-254, 257, 266-268, 269, 272-283, 291, 298, 306.

Philippe III, roi d'Espagne 8, 203, 205, 207, 212, 216, 240, 252, 258, 261-262, 266, 268-276, 283, 295, 298, 306.

Philippe IV, roi d'Espagne 229, 233, 240, 257, 262-263.

Philippe II, roi de Macédoine 108.

Philoxène 121.

Pibrac, Guy du Faur de 11, 170.

Piccolomini, Aeneas Silvius (futur Pie II, pape) 52, 54, 67, 69-70.

Piccolomini, Alessandro 162, 165-166, 169.

Pierre Lombard 60.

Pirckheimer, Willibald 67, 72-73, 75-78.

Platon 85, 111, 121, 176, 186.

Plutarque 94, 99, 100, 102, 107-123, 256, 258.

Politien, Ange 115.

Poulain de la Barre, François 84.

Puget, Étienne de, sieur de Pommeuse 130.

Puttenham, George 94-95.

Q

Quevedo, Francisco de 221-222, 227, 230, 258, 289, 295.

Quintilien 35-36, 62-63, 113.

R

Rabelais, François 33, 46, 84.

Ramírez Pagán, Diego 199, 200.

Ramplón, Alonso 222.

Refuge, Eustache de 94, 96, 98, 125, 131-136, 315-316.

Régnier, Mathurin 20, 22-31, 312-313.

Renée de France, duchesse de Ferrare 154-155, 163.

Retz, Albert de Gondi, comte de 11.

Retz, Claude-Catherine de Clermont, duchesse de, *dite* la maréchale de Retz 86-87.

Ribadeneira, Pedro de 256.

- Richelieu, Armand Jean du Plessis, cardinal de 132, 137.
- Rochemore, Jacques de 125-131, 305.
- Romieu, Marie de 86.
- Ronsard, Pierre de 10, 20, 22, 24, 26-29, 40, 42, 46, 56, 169.
- Russell, John 149.
- S** _____
- Saavedra Fajardo, Diego 263-264.
- Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de 32.
- Salazar, Eugenio de 192, 197-198, 200-201.
- Salazar, Ambrosio de 315.
- Salinas, Martín de 195, 198.
- San Pedro, Diego de 141-142.
- Sánchez, Miguel 242.
- Sannazaro, Jacopo 9, 168-169.
- Sansovino, Francesco 157, 160, 281.
- Santa María, fray Juan de 258-259, 262.
- Sardanapale 11.
- Sauve, Charlotte de Beaune, baronne de, marquise de Normoutier 102-103.
- Scève, Maurice 9-10.
- Schiller, Friedrich 42.
- Sejanus 132.
- Sénèque 70, 109, 131, 191, 259.
- Serafino dell'Aquila, Serafino Ciminelli, *dit* 157-161.
- Serres, Jean de 148.
- Serres, Olivier de 14.
- Seymour, Edward 144.
- Seymour, Jane 144.
- Seymour, Thomas 144.
- Sickingen, Franz von 81.
- Simonide 119.
- Sirmond, Jacques 137.
- Skelton, John 147.
- Smith, Thomas 146.
- Soranzo, Francesco 269.
- Sorel, Agnès 88.
- Sorel, Charles 131.
- Stein, Eitelwolf vom 75, 77.
- Stromer, Heinrich 68-73.
- T** _____
- Tahureau, Jacques 167.
- Tasso, Bernardo 155.
- Tasso, Torquato, *dit* le Tasse 175-189, 309, 311.
- Thucydide 113
- Tibère, Empereur romain 132, 206
- Torquemada, Antonio de 192, 241, 243, 248.
- Torres Naharro, Bartolomé de 192, 194.
- Trellon, Claude de 30.
- Tymme, Thomas 148-151.
- U** _____
- Ulysse 41, 70, 79-80.
- V** _____
- Vauquelin de La Fresnaye, Jean 20, 22, 26.
- Veale, Abraham 150.
- Velleius Paterculus 132.
- Vic, Méry de 129.
- Villalón, Cristóbal de 192-193, 197, 234.
- Virgile 40-41, 153, 168, 191, 291.
- Vivès, Juan Luis 72, 84, 179.
- W** _____
- Wyatt, Thomas 147.
- X** _____
- Xénophon 117-122, 178, 291.
- Z** _____
- Zúñiga, Francesillo de 192, 195.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine.....	7
Le mépris de cour : Scève, d'Aubigné.....	9
Frank Lestringant	

PREMIÈRE PARTIE FRANCE ET ALLEMAGNE

Satire anti-curiale et émergence du sujet par la négative.....	19
Pascal Debailly	
Des <i>Regrets</i> aux <i>Divers jeux rustiques</i> : un tournant de la satire renaissante ? L'exemple du mépris de la cour.....	33
Bernd Renner	
Comment défendre la cour ? Le <i>Discours de la Court</i> (1543) de Claude Chappuys.....	51
Ulrich Langer	
La critique de la cour dans le <i>Misaulus sive Aula</i> d'Ulrich von Hutten : un exercice de style ?.....	67
Brigitte Gauvin	
« Par mal'heur, les dames peuvent tout ». La première vague d'antiféminisme en France au XVI ^e siècle.....	83
Maurice Daumas	
Histoires secrètes des courtisans : Pierre de Brantôme et la cour méprisée.....	93
Emily Butterworth	

DEUXIÈME PARTIE ÉCHANGES EUROPÉENS

« L'incommodité de la grandeur ». Lectures de Plutarque d'Érasme à Montaigne.....	107
Blandine Perona	
L'éloge paradoxal du favori de cour. La réception de l' <i>Aviso de privado</i> d'Antonio de Guevara en France dans la première moitié du XVII ^e siècle.....	125
Delphine Amstutz	

Les éditions anglaises du <i>Mépris de la cour</i> de Guevara : usages d'une traduction.....	139
Susan Baddeley	
« [...] <i>qui perduto ho il canto, il gioco, il riso</i> » : La satire de la cour entre Italie et France (1540-1580).....	153
Concetta Cavallini	

TROISIÈME PARTIE ITALIE ET ESPAGNE

330

« <i>Fuggo sdegno di principe</i> » : Le renversement du discours courtois dans trois dialogues de Torquato Tasso	175
Silvia d'Amico	
Misères de la cour dans la littérature espagnole de la Renaissance	191
María del Rosario Martínez Navarro	
La critique de la cour d'Espagne par Bartolomé Leonardo de Argensola au tournant du XVI ^e siècle.....	203
Hélène Tropé	
Vil(le) anomie de picaros et évolution de la conception du service dans les Cours ...	217
Cécile Bertin-Élisabeth	
Cour et campagne dans quelques pièces espagnoles de la fin du XVI ^e siècle et du début du XVII ^e siècle.....	239
Juan Carlos Garrot Zambrana	
Mépris de la cour et art de gouverner dans la littérature politique (Espagne, fin XVI ^e -début XVII ^e siècle).....	251
Alexandra Merle	
De la chronique au sermon : Moraliser la cour au début du règne de Philippe III....	265
Sarah Voinier	
<i>Lejos de la curiosa pesadumbre</i> . Un lieu retranché de la cour : l'épître en vers espagnole du XVII ^e siècle	281
Mercedes Blanco	
Catalogue des ouvrages exposés à la Bibliothèque de la Sorbonne	303
Jacqueline Artier et Isabelle Diry	
Index nominum.....	317
Association V.L. Saulnier	323
Activités du centre V. L. Saulnier	327
Table des matières	329

